

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.com
Site Internet : <http://www.handball76.com>

BUREAU DIRECTEUR 10.02.2010		
--	--	--

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR, F.TERNOIS.
Mrs F.BLONDEL, H.BOURGAULT, J.MANOURY, G.SENECAL.

Membre en retard : D.DELOR

Assiste : Mme Isabelle ROUSSEL, Assistante de Direction.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 14.01.2010 :

Hugues Bourgault précise qu'il ne pourra voter ce compte-rendu n'ayant pas assisté à ce Bureau Directeur et ne connaissant pas les tenants et les aboutissants ayant amené les administrateurs à décider, en l'absence de notre trésorière, des modifications sur la gestion comptable. Il pense que cela pourrait entraîner d'autres cas semblables, dans d'autres commissions. Pour ces raisons, il votera contre.

Ce compte-rendu est approuvé par 5 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

2 Finances :

Françoise TERNOIS présente les documents comptables (bilan provisoire de l'année 2009)

Le total de charges s'élèverait à 223 068.42 €

Le total de produits s'élèverait à 219 858.95 €

Soit une perte provisoire de 3 209.47 € comprenant une perte sur exercice antérieur de 3 648.00 € de 2008 (subvention du Département).

Cela ramènerait l'exercice à un résultat positif de 438.53 €.

Le Président regrette l'important retard accumulé par rapport à la proposition de rendez-vous annulé du 15 novembre dernier. Il demande avant toute chose également que des situations régulières soient présentées mensuellement afin que la commission des finances puisse gérer sagement les différents budgets et les réajuster au besoin.

Le Bureau Directeur se penche ensuite sur les différents chapitres afin d'affiner ces résultats. En particulier :

- Les remboursements par les groupements employeurs (les clubs) des frais de financement des formations salariés
- Le solde de la subvention 2009 du département afin d'éviter une perte sur exercice antérieur l'an prochain.

Des précisions sont donc demandées sur les différents produits à recevoir :

- Reliquat subvention 2009 du département
- Reliquat subvention (salariés) des groupements employeurs
- Participation des clubs à la formation des employés

Si les 2 premiers points ne semblent pas poser problème pour notre trésorière, des incertitudes pèsent quant aux 5 118.37 € pour lesquels une aide de 2 000 € seulement a été versée.

Il conviendra donc, rapidement, de réunir les groupements pour solutionner ce problème et dissoudre ceux-ci pour clore le dossier.

Françoise Blondel regrette que des situations comptables ne soient pas présentées régulièrement et que l'on ait dû attendre février pour avoir ces documents.

Des précisions sont demandées sur les salaires des intervenants. Pour eux, ces salaires apparaissent directement dans chaque commission. Ils sont versés en juin et en septembre. Les charges apparaissent dans ce même chapitre.

Deux sujets sont à revoir :

- Frais financiers de la tenue de comptes.
- Cédricom (logiciel gestion de la Caisse d'Épargne).

Une subvention de 400 € promise par la Caisse d'Épargne (pour 2009) ne nous est pas encore parvenue et n'est pas comptabilisée.

Toutes ces incertitudes seront levées lors de la vérification de notre commissaire aux comptes. D'autant que Jérôme Littlock (De la Direction des Sports du Département) vient mercredi prochain pour clore le dossier subvention 2009.

Par ailleurs, nous continuerons à traquer les charges inutiles. Nos efforts précédents commencent à produire leurs effets (téléphonie, courriers ...).

Afin de réaliser quelques économies, il est décidé, à l'unanimité, que les repas de fin de BD et de CA seraient dorénavant à la charge des administrateurs (économie de 2 000 € environ).

De même le standard ne nous apporte pas les services attendus eu égard au coût de sa location. Il faudra étudier le contrat de location et contacter France Télécom pour sortir, éventuellement, du numérique.

3 Questions diverses :

- Demande de Monsieur Yann Jouan concernant le dossier de discipline de son club. :
 - Ce dossier a été jugé en commission.
 - Une demande nous a été adressée pour transmission des pièces au club d'Yvetot.
 - Cette demande a été transmise au service juridique de la FFHB pour avis.
 - Dès réception de celui-ci, une réponse sera adressée au club.
- Hugues Bourgault demande où en est la convention tripartite avec la LNHB.
 - Il n'y a pas de convention pour l'instant pour l'emploi d'Olivier bien que le dossier ait été adressé à la Ligue comme à la FFHB.
 - L'ETR a émis un avis très favorable. Il faut donc attendre le déblocage de la situation conflictuelle.
 - Une demande officielle est faite à ce sujet.
 - Par ailleurs, M DESSERTENNE (CCA Nord-Ouest) nous a sollicités pour qu'Olivier intervienne dans les formations Jeunes arbitres. Notre avis sera conditionné, justement, à la signature d'une convention précise (financement, tâches définies, volume horaire défini ...)
- Rencontres de l'ESC sur Rouen : Apparemment, les désignations d'arbitres ont été déléguées au Comité. Cela a-t-il été fait ?
 - Nous avons donné des arbitres à la Ligue, mais avons refusé de faire la désignation (délai trop court ...)
- Hugues Bourgault souhaite que l'on soit vigilant concernant les problèmes de fonctionnements de la Ligue afin qu'ils ne retombent pas sur le Comité par des charges de travail et des charges financières supplémentaires.
 - Il lui est répondu que de nouveaux membres vont être cooptés au sein du CA régional.
- Daniel Delor présente le projet COPRODE concernant le soutien aux projets des clubs :

- Arques (journée féminine sur herbe).
- Hac et ESMGO (journée du 21 février : achat de places) attribution de 50 places à la Seine Maritime distribuées aux clubs seinomarine.
- Ce serait bien de mettre cette promotion sur le site
- Jacques Manoury présente la demande d'un petit club seinomarine en difficulté de pouvoir évoluer en honneur accession féminines. En effet les efforts fournis par ces féminines pour relancer leur club sont mis à mal par la sanction qui les frappe du fait du manque d'arbitre. Dans tout règlement, il y a la règle et l'esprit ... Ce club n'ayant pas été prévenu.
 - Il lui est répondu que tout a été fait dans les règles.
 - Que la navette de la CMCD (votée en AG) a bien fonctionné. Le « candidat arbitre » qui nous a été présenté en décembre n'a pas respecté ses obligations lors de la saison 2008/2009 et n'a pas participé au stage de début de saison ... Nous voulons bien aider un club à se redéployer ... mais ne pouvons prendre le risque de léser d'autres clubs. Un courrier explicatif sera adressé au club l'invitant à déposer un appel selon les règlements.
 - Des ajustements seront à faire au niveau de la CMCD et des règlements sportifs comme le montre ce problème.

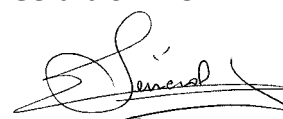
Fin de la réunion à 20h50

Prochaines réunions : Conseil d'Administration : vendredi 05 mars à 19h00
 Bureau Directeur : mercredi 24 mars à 18h30

La Secrétaire Générale
 Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENEAL



Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Bureau Directeur du 21.04.10

Pour : 5 Contre : Abstentions : 1

